



# REFERENTIEL DE CERTIFICATION DU TITRE PROFESSIONNEL

Agent(e) de Propreté et d'Hygiène

**Niveau V**

Site : <http://www.emploi.gouv.fr>



**REFERENTIEL DE CERTIFICATION D'UNE SPECIALITE DU TITRE PROFESSIONNEL  
DU MINISTERE CHARGE DE L'EMPLOI**

**Agent(e) de Propreté et d'Hygiène**

**1. Références de la spécialité**

**Niveau :** V

**Code(s) NSF :** 343 t - Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement-

**Code(s) Rome :** K2204

**Formacode :** 42093

**Date de l'arrêté :** 19/03/2013

**Date de parution au JO de l'arrêté de spécialité :** 30/04/2013

**Date d'effet de l'arrêté :** 13/08/2013

**2. Synthèse des modalités d'évaluation pour l'accès au titre**

➤ *Pour l'accès au titre professionnel des candidats par VAE ou issus d'un parcours continu de formation, les compétences sont évaluées au vu :*

a) De l'épreuve de synthèse basée sur une mise en situation professionnelle

La mise en situation comporte trois parties. Le candidat réalise un entretien manuel, un entretien mécanisé et une remise en état mécanisée.

Dans le cadre de l'entretien manuel, le candidat applique dans des bureaux et des sanitaires des techniques d'entretien sur tous types de sols et des techniques de lavage de vitres.

Dans le cadre de l'entretien mécanisé et de la remise en état mécanisée, le candidat applique les techniques sur des revêtements ayant subi une altération. Il conduit des matériels mécanisés de nettoyage.

Un entretien technique suit la mise en situation. Le candidat analyse ses prestations et le jury le questionne.

b) Du dossier de synthèse de pratique professionnelle (DSPP)

Tous les candidats au Titre Professionnel décrivent par activité type et à partir d'exemples concrets, les pratiques professionnelles en rapport direct et étroit avec le titre professionnel visé.

Le candidat a également la possibilité de fournir tout support illustrant cette description.

A partir des informations fournies dans ce document et en complémentarité à l'épreuve de synthèse, le jury évaluera les acquis du candidat et les comparera aux requis du titre.

Tous les candidats au Titre Professionnel décrivent par activité type et à partir d'exemples concrets, les pratiques professionnelles en rapport direct et étroit avec le titre professionnel visé.

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
APH	TP-00398	RC	04	14/03/2013	30/04/2013	3/28

Le candidat a également la possibilité de fournir tout support illustrant cette description.

A partir des informations fournies dans ce document et en complémentarité à l'épreuve de synthèse, le jury évaluera les acquis du candidat et les comparera aux requis du titre.

c) Des résultats des évaluations réalisées pendant le parcours continu de formation (**cette rubrique C ne concerne pas les candidats par VAE**).

d) D'un entretien final avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités auxquelles conduit le titre visé sur la base du Dossier de Synthèse de Pratique Professionnelle (DSPP), de l'épreuve de synthèse et, pour les candidats d'un parcours continu de formation, des évaluations passées en cours de formation.

➤ *Pour l'accès au titre professionnel **des candidats issus d'un parcours progressif de formation ou ayant capitalisé les Certificats de Compétences Professionnelles** constitutifs du titre visé, les compétences sont évaluées lors d'un entretien final avec le jury sur la base des CCP obtenus et du DSPP.*

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
APH	TP-00398	RC	04	14/03/2013	30/04/2013	4/28

### 3. Le dispositif d'évaluation pour l'accès direct au titre

#### 3.1. Les épreuves d'évaluation pour le (la) candidat(e) au Titre professionnel APH

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Evaluations complémentaires ou Questionnement à partir d'une annexe DSPP			Sans objet.
<p><b>Epreuve de synthèse :</b></p> <p>- Mise en situation professionnelle ou présentation différée d'un projet</p>	<p>Réaliser l'entretien manuel des locaux à usage professionnel et/ou privé</p> <p>Réaliser l'entretien manuel courant et périodique des sanitaires</p> <p>Réaliser l'entretien manuel des locaux dans le respect des protocoles liés à des environnements spécifiques</p> <p>Réaliser le lavage mécanisé ou la remise en état mécanisée des sols durs</p> <p>Réaliser l'entretien mécanisé ou la remise en état mécanisée des sols souples protégés ou non protégés</p> <p>Réaliser l'entretien mécanisé ou la remise en état mécanisée des surfaces textiles</p>	02 h 35 mn	<p>La mise en situation comporte trois parties indépendantes : un entretien manuel, un entretien mécanisé et une remise en état mécanisée.</p> <p>Le candidat tire au sort une fiche de poste correspondant à une journée de service détaillant les opérations de nettoyage. Le jury remet au candidat la fiche de poste issue du cahier des charges et détermine l'ordre de réalisation des opérations.</p> <p>Le cahier des charges spécifie au candidat les modalités d'exécution des opérations et les normes à respecter.</p> <p><b>Pour l'entretien manuel</b>, il peut s'agir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'un nettoyage des surfaces et éléments mobiliers,</li> <li>- d'un détartrage des équipements,</li> <li>- d'une désinfection des équipements et accessoires,</li> <li>- d'un dépoussiérage,</li> <li>- d'un lavage des sols,</li> <li>- d'une désinfection des sols.</li> </ul> <p><b>Pour l'entretien mécanisé</b>, il peut s'agir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'un lavage mécanisé sur sols durs,</li> <li>- d'un lavage mécanisé sur sols souples,</li> <li>- d'un lustrage sur sols souples protégés,</li> <li>- d'une spray méthode sur sols souples,</li> <li>- d'une spray moquette sur surfaces textiles,</li> <li>- d'une injection-extraction sur surfaces textiles.</li> </ul>

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
APH	TP-00398	RC	04	14/03/2013	30/04/2013	5/28

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
			<p><b>Pour la remise en état mécanisée</b>, il peut s'agir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'un récurage sur sols durs,</li> <li>- d'un décapage au mouillé ou à sec sur sols souples,</li> <li>- d'une injection-extraction sur surfaces textiles,</li> <li>- d'un shampoing moquette sur surfaces textiles.</li> </ul> <p><b>Première partie</b> : entretien manuel.  Dans le respect de sa fiche de poste, le candidat organise sa prestation en adaptant un mode opératoire spécifique à l'entretien d'un bureau, d'un sanitaire et d'un lavage d'une vitre à hauteur d'homme. Il choisit les matériels, les produits, une tenue de travail adaptée en fonction de la méthode préconisée. Il prépare les installations avant le nettoyage et réalise la technique d'entretien manuel. Le candidat applique un protocole dans un environnement spécifique en fonction du moment auquel se situe l'action de nettoyage et de la zone d'intervention. L'un des membres du jury assure le rôle d'un usager des lieux.</p> <p><b>Deuxième et troisième partie</b> : entretien mécanisé et remise en état mécanisée.  Le candidat organise sa prestation en fonction des exigences de sa fiche de poste. Il choisit les matériels, les produits, les accessoires et une tenue de travail adaptée en fonction de la méthode préconisée. Il met en oeuvre la technique et la méthode en fonction du type et de l'état du sol. Il prépare les installations avant le nettoyage et effectue sa prestation.</p> <p>Tout le long de son service, le candidat respecte les règles d'hygiène et de sécurité définies et contribue à la préservation de l'environnement par la pratique d'éco-gestes.  A la fin de chaque partie, il effectue le contrôle visuel de sa prestation, range son matériel et rend compte oralement à un des membres du jury. Le candidat renseigne les documents de traçabilité.</p> <p>A la fin des trois parties, le candidat renseigne le cahier de liaison.</p>

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
APH	TP-00398	RC	04	14/03/2013	30/04/2013	6/28

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
- Questionnaire professionnel			Sans objet.
- Entretien technique	Réaliser l'entretien manuel des locaux à usage professionnel et/ou privatif Réaliser l'entretien manuel courant et périodique des sanitaires Réaliser l'entretien manuel des locaux dans le respect des protocoles liés à des environnements spécifiques Réaliser le lavage mécanisé ou la remise en état mécanisée des sols durs Réaliser l'entretien mécanisé ou la remise en état mécanisée des sols souples protégés ou non protégés Réaliser l'entretien mécanisé ou la remise en état mécanisée des surfaces textiles	00 h 20 mn	L'entretien technique a lieu en deux temps.  A l'issue de la première, puis après la deuxième et troisième partie, le jury questionne le candidat à partir d'un guide d'entretien pendant 10 minutes sur sa prestation en terme organisationnel, technique, d'hygiène et de sécurité, environnemental et de service. Un guide d'entretien est à disposition du jury.  En complément, le jury peut également demander au candidat de réaliser un geste technique manuel.
<b>Entretien final</b>		00 h 15 mn	Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le DSPP.  Le jury vérifie la capacité du candidat à adopter une posture de service vis-à-vis du client.
	Par candidat, durée de l'épreuve	03 h 10 mn, dont 03 h 10 mn devant le jury,	

**Précisions pour le (la) candidat(e) issu(e) d'un parcours VAE :**

Sans objet.

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
APH	TP-00398	RC	04	14/03/2013	30/04/2013	7/28

### 3.2. Les modalités pour l'accès direct au titre professionnel

Les compétences professionnelles du titre et les critères d'évaluation		Session Titre Professionnel - Modalités d'évaluation				
Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Evaluations complémentaires à l'Epreuve de synthèse Ou Questionnement à partir d'une annexe au DSPP	Epreuve de synthèse			Elément obligatoirement introduit dans l'entretien final
			Mise en situation professionnelle ou Présentation différée d'un projet	Questionnaire professionnel	Entretien technique	
<b>Réaliser une prestation de service d'entretien manuel adaptée aux locaux, aux surfaces et à leur utilisation.</b>						
Réaliser l'entretien manuel des locaux à usage professionnel et/ou privatif	Le choix des produits est pertinent Le choix du type de matériel est opéré en fonction de la méthode préconisée Le mode opératoire est appliqué dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité Les délais d'intervention sont respectés Le niveau de qualité du résultat est conforme aux exigences du cahier des charges La posture de service est adaptée à la situation Le compte-rendu est correctement renseigné	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Réaliser l'entretien manuel courant et périodique des sanitaires	Le choix des produits est adapté à la nature des supports et au niveau d'encrassement Le choix du type de matériel est opéré en fonction de la méthode préconisée Le mode opératoire est appliqué dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité Les délais d'intervention sont respectés Le niveau de qualité du résultat est conforme aux exigences du cahier des charges Le compte-rendu est correctement renseigné	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
APH	TP-00398	RC	04	14/03/2013	30/04/2013	8/28

<b>Les compétences professionnelles du titre et les critères d'évaluation</b>		<b>Session Titre Professionnel - Modalités d'évaluation</b>				
<b>Compétences professionnelles</b>	<b>Critères d'évaluation</b>	Evaluations complémentaires à l'Epreuve de synthèse Ou Questionnement à partir d'une annexe au DSPP	Epreuve de synthèse			Elément obligatoirement introduit dans l'entretien final
			Mise en situation professionnelle ou Présentation différée d'un projet	Questionnaire professionnel	Entretien technique	
Réaliser l'entretien manuel des locaux dans le respect des protocoles liés à des environnements spécifiques	Le choix et le dosage des produits sont effectués conformément au protocole Le choix, la préparation et l'utilisation des matériels sont conformes au protocole Le protocole de nettoyage est rigoureusement respecté Les délais d'intervention sont respectés Le niveau de propreté et d'hygiène est conforme aux exigences du cahier des charges Des modifications du protocole sont prises en compte La traçabilité de l'intervention est consignée	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Réaliser une prestation de service d'entretien mécanisé et/ou de remise en état mécanisée adaptée aux locaux, aux surfaces et à leur utilisation</b>						
Réaliser le lavage mécanisé ou la remise en état mécanisée des sols durs	Le choix des produits est pertinent Le dosage des produits est adapté au niveau d'encrassement du sol Le choix du type de matériel et des accessoires est opéré en fonction de la méthode préconisée Le mode opératoire est appliqué dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité L'utilisation des matériels mécanisés est maîtrisée Les délais d'intervention sont respectés Tout dysfonctionnement est repéré et signalé Le niveau de qualité du résultat est conforme aux exigences du cahier des charges Le compte-rendu est correctement renseigné	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
APH	TP-00398	RC	04	14/03/2013	30/04/2013	9/28

<b>Les compétences professionnelles du titre et les critères d'évaluation</b>		<b>Session Titre Professionnel - Modalités d'évaluation</b>				
<b>Compétences professionnelles</b>	<b>Critères d'évaluation</b>	Evaluations complémentaires à l'Epreuve de synthèse Ou Questionnement à partir d'une annexe au DSPP	Epreuve de synthèse			Elément obligatoirement introduit dans l'entretien final
			Mise en situation professionnelle ou Présentation différée d'un projet	Questionnaire professionnel	Entretien technique	
Réaliser l'entretien mécanisé ou la remise en état mécanisée des sols souples protégés ou non protégés	Le choix des produits est pertinent Le dosage des produits est adapté au niveau d'encrassement du sol Le choix du type de matériel et des accessoires est opéré en fonction de la méthode préconisée Le mode opératoire est appliqué dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité Les délais d'intervention sont respectés L'utilisation des matériels mécanisés est maîtrisée Tout dysfonctionnement est repéré et signalé L'uniformité de la surface traitée est contrôlée Le compte-rendu est correctement renseigné	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Réaliser l'entretien mécanisé ou la remise en état mécanisée des surfaces textiles	Le choix des produits est pertinent Le dosage des produits est adapté au niveau d'encrassement du sol Le choix du type de matériel et des accessoires est opéré en fonction de la méthode préconisée L'application du mode opératoire est respectée dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité L'utilisation des matériels mécanisés est maîtrisée Les délais d'intervention sont respectés Tout dysfonctionnement est repéré et signalé L'uniformité de la surface traitée est contrôlée Le compte-rendu est correctement renseigné	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Obligations réglementaires le cas échéant :</b> Sans objet.						

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
APH	TP-00398	RC	04	14/03/2013	30/04/2013	10/28

### 03. Le dispositif d'évaluation pour l'accès direct au titre (suite)

#### 3.3. Les compétences professionnelles transversales évaluées lors de la session du titre\*

Compétences transversales et critères d'évaluation		Rappel des modalités d'évaluation définies dans la Session Titre Professionnel				
Compétences transversales	Critères d'évaluation	Evaluations complémentaires à l'Epreuve de synthèse Ou Questionnement à partir d'une annexe au DSPP	Epreuve de synthèse			Elément obligatoire introduit dans l'entretien final
			Mise en situation professionnelle ou Présentation différée d'un projet	Questionnaire professionnel	Entretien technique	
Appliquer un mode opératoire dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité	La posture professionnelle est adaptée au contexte d'intervention Le mode opératoire est rigoureusement respecté	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
S'auto-contrôler dans une logique d'amélioration de service	Les compétences mobilisées sont verbalisées Les facteurs déterminants de la situation sont identifiés La réflexion critique sur la pratique est effective	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mobiliser un comportement orienté client et une posture de service	Le port de la tenue professionnelle est respecté Les attitudes et les propos sont adaptés à la situation Les attentes et les besoins sont satisfaits dans la limite de son champ de compétences La situation est gérée efficacement	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

\* Il n'y a pas d'évaluation spécifique

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
APH	TP-00398	RC	04	14/03/2013	30/04/2013	11/28

#### 4 - Conditions particulières de présence et d'intervention du jury propre au titre

**Protocole d'intervention du jury propre au titre :**

La présence du jury est requise pendant toute la durée de la mise en situation.

**Conditions particulières de composition du jury :**

Les deux membres du jury doivent avoir des connaissances complémentaires.

#### 5 - Conditions particulières de surveillance et de confidentialité prévues au cours de l'épreuve de synthèse

Sans objet.

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
APH	TP-00398	RC	04	14/03/2013	30/04/2013	12/28

## Annexe

### Plateau technique de la session Titre Professionnel

#### Titre professionnel : Agent(e) de Propreté et d'Hygiène

##### ➤ Le(s) lieu(x) de déroulement de l'évaluation pour la session Titre Professionnel

L'évaluation se déroule dans un centre de formation ou en entreprise.

Les prestations sont réalisées dans des espaces comprenant des revêtements de sols spécifiques sur lesquels l'agent(e) réalise un entretien courant manuel, un entretien mécanisé et une remise en état mécanisée. L'agencement de ces espaces doit être représentatif d'une situation réelle de travail.

##### ➤ Les locaux pour la session TP

Désignation et description des locaux	Observations
Une zone de stockage comprenant les équipements, matériels et produits utiles à la réalisation des différentes prestations de nettoyage. Une zone de préparation.	Durant l'épreuve, le local doit être maintenu de façon constante en bon état de propreté et de rangement.
Un local sanitaire avec un sol carrelage composé d'un WC, d'un lavabo. Il doit être équipé d'un miroir, d'un distributeur (papier hygiénique, savon, essuie-mains), de poubelle, de faïences aux murs.	
Deux zones de type « bureau » - une avec sol dur et une autre avec sol moquette - équipées de meubles hauts (armoires, rangements..), de meubles bas (tables, chaises, bureaux, classeurs à étagères..) et d'objets meublants (ordinateurs, documents, corbeilles, téléphone, lampe de bureau....).	
Des zones de travail équipées d'objets meublants comportant différentes natures de revêtements de sol et d'une surface de 10 m <sup>2</sup> minimum permettant au candidat de réaliser différentes prestations dans de bonnes conditions. Ces zones doivent comporter un espace dont le revêtement est un sol dur, un espace dont le revêtement est protégé (type thermoplastique), un espace dont le revêtement est en textile.	Cet espace ne peut en aucun cas être le bureau.
Un espace dégagé de 25 m <sup>2</sup> minimum, équipé d'un revêtement sol dur, est dédié au lavage mécanisé à l'auto laveuse.	
Une surface vitrée de 4 m <sup>2</sup> à hauteur d'homme permettant un travail avec mouilleur et raclette doit être accessible dans un des espaces cité ci-dessus ou à défaut, à proximité de l'endroit de la certification.	

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
APH	TP-00398	RC	04	14/03/2013	30/04/2013	13/28

➤ **Les équipements pour la session TP**

Désignation et description	Dotation collective évaluée pour un nombre de 16 candidat(s) maximum	Dotation individuelle
Postes de travail	<p>Une zone de stockage comprenant les équipements, matériels et produits utiles à la réalisation des différentes prestations de nettoyage.</p> <p>Une zone de préparation des produits.</p> <p>Un local sanitaire équipé au minimum d'un WC, d'un lavabo, d'un miroir, de distributeurs (papier hygiénique, savon, essuie-mains, poubelle), de faïence aux murs.</p> <p>Deux zones de type « bureaux » - une avec sol dur ou souple protégé et une autre avec sol moquette - équipées de meubles hauts (armoires, rangements..), de meubles bas (tables, chaises, bureaux, classeurs à étagères..) et d'objets meublants (ordinateurs, documents, corbeilles, téléphone, lampe de bureau...)</p> <p>Une zone de travail d'une surface de 25 m<sup>2</sup> minimum de sol dur.</p> <p>Une zone de travail d'une surface de 10 m<sup>2</sup> minimum de sol dur.</p> <p>Une zone de travail d'une surface de 10 m<sup>2</sup> minimum de sol souple.</p> <p>Une zone de travail d'une surface de 10 m<sup>2</sup> minimum de sol textile.</p>	
Machines et matériel	<p>2 aspirateurs à poussière avec les accessoires.</p> <p>2 aspirateurs à eau avec les accessoires.</p> <p>2 aspirateurs brosses avec les accessoires.</p> <p>1 monobrosse très haute vitesse avec plateau haute vitesse.</p> <p>2 monobrosses bi-vitesse ou 2 monobrosses haute vitesse de 400 t/min avec plateau haute vitesse et 2 monobrosses basse vitesse de 150 t/min et brosse dure, brosse souple, réservoir.</p> <p>5 disques de chaque couleur : blanc, beige, rouge, bleu, vert, noir, marron, textile ou bonnet.</p> <p>1 auto-laveuse (à câble ou à batteries).</p> <p>2 injecteurs-extracteurs.</p>	

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
APH	TP-00398	RC	04	14/03/2013	30/04/2013	14/28

Désignation et description	Dotation collective évaluée pour un nombre de 16 candidat(s) maximum	Dotation individuelle
	3 chariots de lavage équipés de doubles seaux avec ou sans presse. 2 chariots d'entretien équipés de doubles seaux avec ou sans presse.	
Outillage	3 balais trapèze. 3 balais de lavage à plat avec franges. 3 balais faubert avec franges. 3 têtes de loup. 3 seaux laveurs de vitre. 3 balais frottoirs (porte pad) avec tampons abrasifs de couleur différente. 3 rallonges électriques (si les prises sont rares ou espacées). 3 balais à franges avec franges, 3 balais coco, 3 balais brosse. 3 raclettes à sols.	
Petit outillage	Sac poubelles. 3 raclettes à vitre et caoutchouc de rechange. 3 mouilleurs à vitre. Lavettes de 4 couleurs différentes et des chiffons Gazes pré-imprégnées ou coton. Papier PH. Pelles balayette. Essuie-main, papier hygiénique. 3 pulvérisateurs. 3 brosses WC. 3 pichets doseur. 12 serpillières de protection.	
Equipements de	6 panneaux de signalisation sol glissant (ex : chevalets).	2 paires de gants de « protection chimique ». Ils peuvent être à usage unique ou non.

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
APH	TP-00398	RC	04	14/03/2013	30/04/2013	15/28

Désignation et description	Dotation collective évaluée pour un nombre de 16 candidat(s) maximum	Dotation individuelle
protection individuelle (EPI)		1 paire de lunettes. 1 blouse jetable.
Matière d'œuvre	<p>10 litres de détergent neutre à mousse contrôlée.</p> <p>20 litres de détergent shampooing moquette.</p> <p>20 litres de détergent moquette à mousse contrôlée.</p> <p>10 litres de produit anti-mousse.</p> <p>10 litres de produit spray méthode.</p> <p>20 litres de décapant à sec.</p> <p>20 litres de décapant au mouillé d'émulsion.</p> <p>20 litres de détergent acide désincrustant.</p> <p>15 litres d'émulsion.</p> <p>15 litres de bouche pores.</p> <p>10 litres de détartrant sanitaires.</p> <p>5 litres de détartrant désinfectant détergent (utilisation en spray).</p> <p>10 litres de détergent désinfectant sols et surfaces (utilisation en dilution).</p> <p>5 litres de détachant moquette.</p> <p>20 litres de détergents neutre.</p> <p>5 litres de liquide vaisselle.</p> <p>20 litres de détergent dégraissant.</p> <p>Produit à vitres.</p> <p>Vinaigre d'alcool blanc ou neutralisant.</p>	
Documentation	Notices techniques des produits dans leur forme commerciale.	
Autres	Sans objet.	

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
APH	TP-00398	RC	04	14/03/2013	30/04/2013	16/28



REFERENTIEL DE CERTIFICATION  
DES CERTIFICATS DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES  
Agent(e) de Propreté et d'Hygiène



# REFERENTIEL DE CERTIFICATION DES CERTIFICATS DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES

## Agent(e) de Propreté et d'Hygiène

### Les épreuves d'évaluation pour le candidat(e) aux Certificats de Compétences Professionnelles

#### CCP 1 - Réaliser une prestation de service d'entretien manuel adaptée aux locaux, aux surfaces et à leur utilisation.

Modalités	Pour tout candidat	Compétences évaluées	Durée	Observations
Mise en situation professionnelle ou présentation différée d'un projet	<input checked="" type="checkbox"/>	Réaliser l'entretien manuel des locaux à usage professionnel et/ou privé Réaliser l'entretien manuel des locaux dans le respect des protocoles liés à des environnements spécifiques Réaliser l'entretien manuel courant et périodique des sanitaires	00 h 55 mn	<p>Le candidat tire au sort une fiche de poste correspondant à une journée de service détaillant les opérations de nettoyage. Les évaluateurs remettent au candidat la fiche de poste issue du cahier des charges et déterminent l'ordre de réalisation des opérations.</p> <p>Pour l'entretien manuel, il peut s'agir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'un nettoyage des surfaces et éléments mobiliers,</li> <li>- d'un détartrage des équipements,</li> <li>- d'une désinfection des équipements et accessoires,</li> <li>- d'un dépoussiérage,</li> <li>- d'un lavage des sols,</li> <li>- d'une désinfection des sols.</li> </ul> <p>Dans le respect de sa fiche de poste, le candidat organise sa prestation en adaptant un mode opératoire spécifique à l'entretien d'un bureau, d'un sanitaire et d'un lavage d'une vitre à hauteur d'homme. Il choisit les matériels, les produits, une tenue de travail adaptée en fonction de la méthode préconisée. Il prépare les installations avant le nettoyage et réalise la technique d'entretien manuel. Le candidat applique un protocole dans un environnement spécifique en fonction du moment auquel se situe l'action de nettoyage et de la zone d'intervention. L'un des évaluateurs assure le rôle d'un usager des lieux.</p>

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
APH	TP-00398	RC	04	14/03/2013	30/04/2013	19/28

Modalités	Pour tout candidat	Compétences évaluées	Durée	Observations
				Tout le long de son service, le candidat respecte les règles d'hygiène et de sécurité définies et contribue à la préservation de l'environnement par la pratique d'éco-gestes. A la fin de sa prestation, il effectue le contrôle visuel de sa prestation, range son matériel et rend compte oralement à un des évaluateurs. Le candidat renseigne les documents de traçabilité et le cahier de liaison.
Questionnaire professionnel	<input type="checkbox"/>			Sans objet.
Entretien technique	<input checked="" type="checkbox"/>	Réaliser l'entretien manuel des locaux à usage professionnel et/ou privatif Réaliser l'entretien manuel des locaux dans le respect des protocoles liés à des environnements spécifiques Réaliser l'entretien manuel courant et périodique des sanitaires	00 h 10 mn	A l'issue de la mise en situation, les évaluateurs questionnent le candidat sur sa prestation à partir d'un guide d'entretien en terme organisationnel, technique, d'hygiène et de sécurité, environnemental et de service. Un guide d'entretien est à disposition des évaluateurs.  En complément, le jury peut également demander au candidat de réaliser un geste technique manuel.
Questionnement à partir d'une annexe DSPP	<input type="checkbox"/>			Sans objet.
Par candidat, durée de l'épreuve Dont devant binôme évaluateurs			01 h 05 mn 01 h 05 mn	

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
APH	TP-00398	RC	04	14/03/2013	30/04/2013	20/28

## CCP 2 - Réaliser une prestation de service d'entretien mécanisé et/ou de remise en état mécanisée adaptée aux locaux, aux surfaces et à leur utilisation

Modalités	Pour tout candidat	Compétences évaluées	Durée	Observations
Mise en situation professionnelle ou présentation différée d'un projet	<input checked="" type="checkbox"/>	Réaliser le lavage mécanisé ou la remise en état mécanisée des sols durs Réaliser l'entretien mécanisé ou la remise en état mécanisée des surfaces textiles Réaliser l'entretien mécanisé ou la remise en état mécanisée des sols souples protégés ou non protégés	01 h 45 mn	<p>Le candidat tire au sort une fiche de poste correspondant à une journée de service détaillant les opérations de nettoyage. Les évaluateurs remettent au candidat la fiche de poste issue du cahier des charges et déterminent l'ordre de réalisation des opérations.</p> <p>Pour l'entretien mécanisé, il peut s'agir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'un lavage mécanisé sur sols durs,</li> <li>- d'un lavage mécanisé sur sols souples,</li> <li>- d'un lustrage sur sols souples protégés,</li> <li>- d'une spray méthode sur sols souples,</li> <li>- d'une spray moquette sur surfaces textiles,</li> <li>- d'une injection-extraction sur surfaces textiles</li> </ul> <p>Pour la remise en état mécanisée, il peut s'agir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'un récurage sur sols durs,</li> <li>- d'un décapage au mouillé ou à sec sur sols souples,</li> <li>- d'une injection-extraction sur surfaces textiles,</li> <li>- d'un shampoing moquette sur surfaces textiles.</li> </ul> <p>Le candidat organise sa prestation en fonction des exigences de sa fiche de poste. Il choisit les matériels, les produits, les accessoires et une tenue de travail en fonction de la méthode préconisée. Il met en oeuvre la technique et la méthode en fonction du type et de l'état du sol. Il prépare les installations avant le nettoyage et effectue sa prestation.</p> <p>Tout le long de son service, le candidat respecte les règles d'hygiène et de sécurité définies et contribue à la préservation de l'environnement par la pratique d'éco-gestes.</p> <p>A la fin de sa prestation, il effectue le contrôle visuel de sa prestation, range son matériel et rend compte oralement à un des évaluateurs. Le candidat renseigne les documents de</p>

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
APH	TP-00398	RC	04	14/03/2013	30/04/2013	21/28

Modalités	Pour tout candidat	Compétences évaluées	Durée	Observations
				traçabilité et le cahier de liaison.
Questionnaire professionnel	<input type="checkbox"/>			Sans objet.
Entretien technique	<input checked="" type="checkbox"/>	Réaliser le lavage mécanisé ou la remise en état mécanisée des sols durs Réaliser l'entretien mécanisé ou la remise en état mécanisée des surfaces textiles Réaliser l'entretien mécanisé ou la remise en état mécanisée des sols souples protégés ou non protégés	00 h 10 mn	A l'issue de la mise en situation, les évaluateurs questionnent le candidat sur sa prestation à partir d'un guide d'entretien en terme organisationnel, technique, d'hygiène et de sécurité, environnemental et de service. Un guide d'entretien est à disposition des évaluateurs.  En complément, le jury peut également demander au candidat de réaliser un geste technique manuel.
Questionnement à partir d'une annexe DSPP	<input type="checkbox"/>			Sans objet.
		Par candidat, durée de l'épreuve Dont devant binôme évaluateurs	01 h 55 mn 01 h 55 mn	

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
APH	TP-00398	RC	04	14/03/2013	30/04/2013	22/28

**ANNEXE AU RC TITRE ET CCP ÉTABLISSANT LES CORRESPONDANCES  
AVEC LA VERSION PRECEDENTE DU TITRE PROFESSIONNEL**

**Tableau des correspondances avec les versions précédentes du TP**

N° CCP	AGENT (E) DE PROPRETE ET D'HYGIENE Arrêté du 11/06/2008	N° CCP	Agent(e) de Propreté et d'Hygiène Arrêté du 19/03/2013
CCP 1	REALISER UNE PRESTATION DE SERVICE D'ENTRETIEN MANUEL ADAPTEE AUX LOCAUX, AUX SURFACES ET A LEUR UTILISATION	CCP 1	Réaliser une prestation de service d'entretien manuel adaptée aux locaux, aux surfaces et à leur utilisation.
CCP 2	REALISER UNE PRESTATION DE SERVICE D'ENTRETIEN MECANISE ET/OU DE REMISE EN ETAT MECANISEE ADAPTEE AUX LOCAUX, AUX SURFACES ET A LEUR UTILISATION	CCP 2	Réaliser une prestation de service d'entretien mécanisé et/ou de remise en état mécanisée adaptée aux locaux, aux surfaces et à leur utilisation

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
APH	TP-00398	RC	04	14/03/2013	30/04/2013	23/28

## GLOSSAIRE DES MODALITES D'EVALUATION du Référentiel de Certification (RC)

### EVALUATIONS COMPLEMENTAIRES OU ANNEXE AU DOSSIER DE SYNTHESE DE PRATIQUE PROFESSIONNELLE (DSPP)

❖ **Les évaluations complémentaires à l'Epreuve de synthèse**

Cette modalité s'applique à des cas particuliers que la spécialité du titre rend nécessaire : elle ne s'assimile à aucune autre catégorie d'évaluation, ni aux obligations réglementaires éventuelles précisées dans le Référentiel de Certification du titre professionnel considéré, et pour lesquelles une rubrique existe.

❖ **Le questionnement à partir d'une annexe au DSPP**

Il s'agit d'une réalisation particulière (dossier, objet...), dont le Référentiel de Certification précise qu'elle doit être annexée au Dossier de Synthèse de Pratique Professionnelle. Elle donne lieu à des questions spécifiques posées par le jury. Dans ce cas, la rubrique « Précisions pour le (la) candidat(e) issu(e) de la VAE » mentionne en quoi consistent ces annexes.

### EPREUVE DE SYNTHESE

L'épreuve de synthèse peut consister en une mise en situation professionnelle ou en la présentation différée d'un projet. Elle peut également intégrer un questionnaire professionnel et/ou un entretien technique.

❖ **La mise en situation professionnelle**

Il s'agit d'une reconstitution qui s'inspire d'une situation professionnelle représentative de l'emploi visé par le titre. Elle s'appuie sur le plateau technique d'évaluation défini dans l'annexe du référentiel de certification.

❖ **La présentation différée d'un projet**

Lorsqu'une mise en situation professionnelle est impossible à réaliser, il peut y avoir présentation d'un projet ou d'une production réalisés dans le centre de formation ou en entreprise. Dans cette hypothèse, le candidat prépare ce projet ou cette production en amont de la session. Lorsqu'il est issu d'un parcours de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), les modalités de réalisation du projet sont précisées dans la rubrique « Précisions pour le (la) candidat(e) issu(e) de la VAE ».

❖ **Le questionnaire professionnel**

Il s'agit d'un questionnaire écrit passé sous surveillance et dans le temps de l'épreuve de synthèse. Cette modalité est nécessaire pour certains métiers lorsque la mise en situation ne permet pas d'attester de certaines compétences ou connaissances, telles des normes de sécurité. Les questions peuvent être de type questionnaire à choix multiples (QCM), semi-ouvertes ou ouvertes.

❖ **L'entretien technique**

L'entretien technique peut être prévu par le Référentiel de Certification. Sa durée et son périmètre de compétences sont précisés. Il permet si nécessaire d'analyser la mise en situation professionnelle et/ou d'évaluer une (des) compétence(s) particulière(s).

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
APH	TP-00398	RC	04	14/03/2013	30/04/2013	24/28

## L'ENTRETIEN FINAL

❖ **L'entretien final avec le jury est obligatoire. Il permet au jury de s'assurer, que le candidat possède :**

- La compréhension et la vision globale du métier quel qu'en soit le contexte d'exercice,
- La connaissance et l'appropriation de la culture professionnelle et des représentations du métier,

Dans certains cas, il peut couvrir l'évaluation de certaines compétences professionnelles du titre lorsque le Référentiel de Certification le mentionne.

Lors de l'entretien final, le jury dispose de l'ensemble du dossier du candidat, dont son Dossier de Synthèse de Pratique Professionnelle (DSPP).

\*\*\*\*\*

Chaque modalité d'évaluation, identifiée dans le RC comme partie de la session d'évaluation du titre, donne lieu à instrumentation dans le Dossier Technique d'Evaluation (pour le candidat, le jury et le centre organisateur).

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
APH	TP-00398	RC	04	14/03/2013	30/04/2013	25/28



**Reproduction interdite**

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droits ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un artifice ou un procédé quelconques."

